UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

ASSEMBLEE GENERALE
UNSSF
10 décembre 2021

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Bilan financier 2020
prévisionnel 2021

Bilan 2020 : *Trésorière Gisèle Piroit*
Bilan validé par le bureau d'expert comptable KPMG

Produit 67626 €
Dépenses fonctionnement 57692 €
Charges de personnel 17384 €

Solde de trésorerie au 31/12/2020 : 86505 €

Bilan 2020 : L'augmentation des dépenses depuis 2019 s'explique par des choix de **nouvelles dépenses :**

- augmentation des indemnités (IPR) votées en AG 2018

- création du poste de coordonnateur

- conseil juridique

Contrats avec Maître Josset-Maillet en 2020

- ❖ lettre de veille législative et réglementaire mensuelle qui reprend les textes et les sujets concernant les sages-femmes et le monde de la périnatalité et de la santé (cette lettre nous permet de maîtriser de nombreuses informations)
- ❖ résumé de la jurisprudence concernant les sages-femmes

Contrats avec Maître Josset-Maillet en 2021

- ❖ lettre de veille législative et réglementaire mensuelle
- ❖ conseils sur le dossier des MDN
- ❖ rédaction d'un position paper sur les orientations de l'UNSSF (entretiens, rédaction argumentaire vis à vis des décideurs)
- ❖ accompagnement pour le PLFSS 2022 (suivi du PLFSS, des amendements, prise contact et envoi message aux "décideurs cibles").

Dépenses fonctionnement (détaillé dans le diaporama comptes annuels de KPMG disponible sur demande) :

57692,07 euros (prévisionnel présenté en décembre 2020 58100 euros)

locations (domiciliation + zoom) 1933,28 €
fournitures consommables 598,29 euros
assurances 1635 € (2018+2019+2020)
honoraires 3056,29 € (comptable)
transports + hébergement + restaurants 9749,03 €
formations 950 €
IPR (CA, représentants) 21896,76 €
congrès 200 €
frais 687,04 €
services bancaires (stripe+SG) 906,38 €
Avocats 7200 €
webmaster 7560 € (contrat hébergement site, gestion adhésions, envoi messages)
ICM / Sfma 1320 €

Charges de personnel : 17 383,91 € (coordination auprès du bureau)

charges (URSSAF, prévoyance) 7653,38€
salaires 9730,53€

Prévisionnel 2021 actualisé au 1/12/2021:

Dépenses fonctionnement : 57 050 €

locations 700 € (domiciliation)
fournitures consommables 300 €
site 7600 € (contrat hébergement, maintenance, gestion fichiers, envois)
assurances 550 €
honoraires comptables 2990 €
Avocats 8200 €
transports + hébergement + IPR + restaurants 33 000 €
frais communication 1300 € (banderole, dépliant, animakers, zoom)
congrès 810 €
services bancaires (SG+stripe) 1000 €
Dotations régions 600

Charges de personnel *:* 20 400 €

Prévisionnel 2021 actualisé au 1/12/2021
Dépenses : 77 450 €
Recettes : 62 700 €

déficit probable au 31 /12/2021 : environ 14 750 €
(une fois toutes les factures 2021 réglées)

- **adhésions :**

Paiement en ligne majoritaire

- **Nombre d'adhésions 2021 :** 580 (stable)

- **Montant de l'adhésion 2020 et 2021 : 110 € / retraitée 20 € / étudiant gratuit**

Le montant de l'adhésion est chaque année mise au vote lors de l'AG

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Rapport d'activités 2021

l'UNSSF en 2021

- Réunions du Conseil d'Administration / 4 CA + 7 minis CA mais 1 seul en présentiel en 2021 – multiplication de l'utilisation de la visioconférence / échanges quotidiens google-groupe du CA

- Echanges avec tous les représentants de l'UNSSF par le biais du google-groupe (140 inscrits).

Les activités de l'UNSSF en 2021

Rapports conventionnels avec la CNAMTS

- 2 CPN 13/4 et 19/11

Florian Janequin, Henny Jonkers, Odile Jonis, Laurence Platel

- Négociations avenant 5 incluant 1000 premiers jours : 01/4 et 15/6, puis suspendues suite à la proposition de la CNAM du 8/7, l'échange vient de redémarrer lors de la CPN du 19/11. *L'avenant 5 vient d'être signé le 17 décembre 2021*
- Prévu au 1er semestre 2022 : Ouverture négociations AGN (accompagnement global à la naissance) et sage-femme référente.

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021

Rapports conventionnels avec la CNAMTS

CPN / ACI-MSP – Commission Paritaire Nationale / Accord Conventionnel Interprofessionnel-Maisons de santé Pluriprofessionnelles

Laurence Cassé, Joëlle Tilma

Avenant 1 à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel des MSP, négociations en cours (5 séances)

Commentaire de Laurence Cassé : "L'esprit pluriprofessionnel est difficile à mettre en place. Les critères d'évaluation et les rémunérations qui en découlent sont médecins centrés.

Les négociations via zoom rendent difficiles les ententes « de couloir » avec les représentants d'autres syndicats mais nous avons appris à utiliser les « chats » et à prolonger certaines réunions par des coups de fils directs."

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021

Rapports conventionnels avec la CNAMTS

CPN / ACI-CPTS - Commission Paritaire Nationale/Accord Conventionnel Interprofessionnel-Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
Joëlle Tilma, Laurence Cassé

Avenant 2 à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel des CPTS, négociations en cours de finalisation (2 séances) – *vient d'être signé le 20 décembre 2021*

- Participation groupes de travail à la CNAM sur ESS (Equipes de Soins Spécialisés) / ESP (Equipes de Soins Primaires)
- Participation à la FCPTS Fédération des CPTS / Comité d'interface syndicale

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021/sages-femmes libérales

Déclinaisons en régions

CPR – Commission Paritaire Régionale
URPS – Union Régionale de Professionnels de Santé

Le renouvellement aux URPS a eu lieu en mai 2021. Des sièges sont vacants dans certaines régions. Des nominations sont encore possibles (Bourgogne-FC / Bretagne / Grand Est / Guadeloupe / Ile de France / Normandie / Nouvelle Aquitaine / Océan Indien / Occitanie / Pays de la Loire / PACA)

CPR et CPL (Commission Paritaire Locale) / **ACI-MSP** (Accord Conventionnel Interprofessionnel des MSP)

CPR et CPL / ACI-CPTS (Accord Conventionnel Interprofessionnel des CPTS)

si vous faites partie d'une MSP ou d'une CPTS et que vous souhaitez siéger dans vos instances locales ou régionales, faites-vous connaître à contact@unssf.org

Les activités de l'UNSSF en 2021/sages-femmes libérales

Déclinaisons dans les départements

Comités de concertation et d'échanges (CDCE) dans les départements.
Les nominations UNSSF ont été faites dans 60 départements / 96.

Les CDCE sont des instances de concertation très locales à l'échelle du département.
Dans certains départements, rien n'a encore été mis en place par faute de représentants des 2 syndicats.

Un grand merci aux 140 représentants qui siègent dans toutes les instances pour leurs participations.

Les nominations aux différentes instances régionales ou départementales sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à vous faire connaître à contact@unssf.org si vous souhaitez siéger

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021

- Communication adhérents / 60 envois toutes les communications sont consultables sur le site dans "infos adhérents" ou en utilisant la recherche par mot clé.
- Gestion de contact@unssf.org, réponses aux questions des adhérents, réponses aux sollicitations des institutions et aux messages divers

Prisca Wetzel / Henny Jonkers / Cathy Lewicki / Laurence Platel / Marie-Anne Poumaer

- Création de la chaîne Youtube / Mini vidéos explicatives sur les sages-femmes hospitalières

Vincent Cicéro / Marie-Anne Poumaer

- Enquête adhérents sur la formation continue analyse et discussion lors du webinaire du 8 juin / Les sages-femmes et la formation continue

Henny Jonkers

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021

Formation des représentants

17 septembre 2021

Journée en présentiel : Prise de parole en public et en milieu hostile par Artis-Coaching / Niveau 2

Webinaires mensuels (le 2ème mardi du mois) Les diaporamas sont sur le site dans l'onglet Webinaires

- 9 mars / PRADO : qu'est-ce que la profession peut mettre en place pour sécuriser les sorties sans l'intervention des Conseillères d'Assurance Maladie ?
- 13 avril / Zonage : comment les changements du zonage sont vécus par les sages-femmes libérales dans les régions ?
- 11 mai / CPTS : où en sommes-nous sur le territoire ?
- 8 juin / Les sages-femmes et la formation continue
- 14 septembre / CDCE-CPR-URPS : comment communiquer avec nos adhérent.e.s ?

Heure des adhérent.e.s

- 12 octobre / Débat sur les mobilisations
- 9 novembre / Suite des mobilisations
- 14 décembre / Une femme / une sage-femme : quelle place pour les sages-femmes libérales ?

Veille législative et réglementaire envoyée tous les mois aux adhérents

L'UNSSF en 2021 / activités juridiques

Conventions avec 2 avocats :

Maître Dellenbach : contentieux, questions dossiers adhérent.e.s
(3 dossiers en cours)

Maître Josset-Maillet :
Veille juridique, institutionnelle - rapport mensuel
Contrat PLFSS 2022 / présentation propositions de l'UNSSF / contacts parlementaires
Conseil juridique

Participation aux instances pour l'UNSSF en 2021

FIFpl – Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux

Sophie Foucher

Voici les chiffres pour 2021. Les comptes ont été faits le 30 septembre 2021, il s'agit d'une estimation l'année n'étant pas terminée.

SAGES-FEMMES COTISANTES 3961 - chiffre bien inférieur à notre effectif réel.

MONTANT COLLECTÉ 358 690 euros

MONTANT DÉPENSÉ 844 538 euros (estimation).

SURPLUS DE DÉPENSES COMBLÉ PAR LA MUTUALISATION DES FONDS NON DÉPENSÉS PAR AUTRES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX 525 261 euros maximum

DONC TOUTES LES FORMATIONS POURRONT ÊTRE PRISES EN CHARGE - À CONDITION DE RESPECTER LES THÈMES ET CRITÈRES.

Pour info, 22 608 heures de formation prises en charges, 1167 SF formées, avec 34% d'augmentation par rapport à 2020.

THÈMES 2022 ; LA FICHE VA ÊTRE VALIDÉ PAR LE BUREAU DU FIF-PL PROCHAINEMENT CAR IL Y A DES AJOUTS: l'accouchement physiologique, ses complications, ses urgences, le plateau technique et la maison de naissance.

Les critères de prises en charge 2022 ont été envoyés aux adhérents le 9 décembre

https://unssf.org/2021/12/09/sages-femmes-liberales-fif-pl-prises-en-charge-2022/

Participation aux instances pour l'UNSSF en 2021

- **ANDPC** – Agence Nationale du Développement Professionnel Continu, à la section professionnelle (6 réunions), au conseil de gestion et à la CSI.

Prisca Wetzel / Henny Jonkers / Odile Jonis / Hélène Druet

Nous avons laissé la présidence à N Fayoux de l'ONSSF, elle peut prendre le temps pour cela et joue la transparence, chaque décision est discutée avec les 4 SF UN et ON.

Cette année commencent les travaux pour le triennal 2023/2025. La CNP devrait redonner les nouvelles orientations avant l'été. Mais l'obligation pour les SF (toutes les PS) changera probablement : valider vraiment sur 3 ans au moins 2 types d'actions : formation continue, EPP ou gestion de risques.

Les organismes ne proposent quasi que de la formation continue. A nous de jouer pour que les actions des SFL : groupes de pairs, EPP non déclarées comme telles, simulations etc… puissent rentrer dans ce cadre et soient de fait rémunérées pour les SFL.

Reste aussi les sujets proposés pour les SFL et le nombre d'actions rejetées par la CSI SF (++ que pour d'autres PS). Les raisons données : souvent le contenu scientifique et pédagogique n'ajoute rien à la formation initiale, dixit Mme Lenoir Salfati. Aujourd'hui c'est Cécile Moulinier (CNOSF) qui est présidente de la CSI…

Nous avons insisté sur l'intérêt d'adapter mieux les contenus de la formation continue aux besoins des SFL sur le terrain.

Cette année le budget pédagogique des Organismes DPC pour les SFL augmente, nous sommes donc en mesure d'exiger des programmes en conséquence.

Enquête auprès des adhérents sur la formation continue en mai : les résultats de cette enquête se trouvent dans le diaporama du webinaire Formation Continue du 8 juin 2021 sur le site.

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Participation aux instances pour l'UNSSF en 2021

- **CNP-SF,** Conseil National Professionnel des SF

l'UNSSF est présente au CA et à l'AG du CNP-SF et participe aux réunions et à l'élaboration des communications et à des groupes de travail (GT)

Prisca Wetzel / Henny Jonkers / Karine Decreton

réunions : 21/1, 4/3, 28/6, 15/11

Cette année : Changement de Bureau : difficulté de communication, difficulté avec l'ancien bureau d'obtenir les comptes.

Point INSEE : En attente du retour des différents ministères par rapport aux conséquences que le changement de classification pourrait engendrer sur les statistiques.

GT K col de l'utérus, détection ARN du HPV *Estelle Poignet*

GT Plateau Technique *Manon Cuiller*

GT Obésité

GT Fiches référentiels métiers

Participation au Haut Conseil Nomenclature, HCN qui a pour but de revoir les 13 000 actes à la nomenclature, supprimer les obsolètes et proposer des nouveaux plus pertinents, positionnement pour actes gynéco-obstétrique et une partie pédiatrique *(candidature Laurence Platel)*

- **ICM -** International Confederation of Midwives

en attendant l'adhésion du CNP-SF à l'ICM, la SFMA maintient son adhésion, l'UNSSF s'est retiré de cet engagement début 2021.

Henny Jonkers

Participation aux associations pour l'UNSSF en 2021

CIANE Collectif Inter Associatif Autour de la Naissance

Odile Jonis

APAAD Association Professionnelle de l'Accouchement Accompagné A Domicile

Claire Rayappa, Gisèle Piroit

L'APAAD a initié en 2020 un "guide pratique - document de travail". Ce guide a pour vocation aussi bien d'aider les sages-femmes dans leur pratique qu'apporter de l'information à ceux qui s'intéressent à l'AAD. Ce document est en cours de finalisation et d'ici 1 mois sera présenté en relecture aux différentes instances qui ont participé, dont l'UNSSF.

Vous y trouverez : préambule, critères d'éligibilité, modalités d'organisation des professionnels, modalités de fonctionnement des professionnels, modalités d'accompagnement des femmes durant la grossesse, le travail d'accouchement, l'accouchement et le post partum avec un zoom sur la situation de transfert en maternité.

MMM Make Mothers Matter / association d'usagers

Prise de contact récente / A voir courant 2022

Muriel Chéradame, Laurence Platel

Participation aux instances pour l'UNSSF en 2021

- CNG Commission d'autorisation d'exercice diplômes étrangers au Conseil National de Gestion (1 réunion le 14/10)
 Henny Jonkers, Gisèle Piroit, Marie-Anne Poumaer

- Conférence nationale Etudes de Santé (en suspens en 2021)
 Adeline Weber, Anne-Françoise Sachet

- CNOSF / réunions sur différents sujets (décrets de périnatalité, mission IGAS / exercice libéral / PPL Chapelier) - *Très peu d'échanges possibles - le CNOSF ne fonctionne qu'en sens unique et n'est jamais dans la discussion*
- ANESF / 3ème cycle maïeutique, Proposition loi Chapelier, livre blanc pour présidentielles (en cours)

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021

Stands:

Gisèle Piroit, Henny Jonkers

- Assises Nationales des Sages-Femmes à Marseille (19 au 21 mai)

- Participation au Congrès de la sage-femme libérale à Versailles (25 et 26 novembre)

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021 / Sages-Femmes salariées

Marie-Anne Poumaer / Vincent Cicero / Mathieu Mouchard / Johanne Reynaud

Echanges avec les centrales syndicales

Prises de contact avec les centrales syndicales dès fin 2020. Echanges visio avec la CGT, CFDT, UNSA

Contact avec d'autres représentants de la profession dans le cadre de la mobilisation.

ONSSF, ANESF

Rédaction et communications de documents au Ministère, parlementaires

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021

Ministère / Assemblée Nationale / Sénat

Loi de Santé
Audition Commission des Affaires Sociales du Sénat le 26 janvier
PLL Chapelier (1ère version)
Audition par Mme Chapelier le 3 mars
Mission IGAS
audition le 1er avril

Toutes les contributions de l'UNSSF sont sur le site dans l'onglet documents ou dans les communications adhérents

La Mobilisation des Sages-Femmes

- Envoi de courriers et des positions de l'UNSSF aux différents parlementaires des commissions des affaires sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat.
- Audition par la Mission IGAS en avril
- Appel et participation aux mobilisations et aux différents mouvements de grève (messages adhérents, pack courriers parlementaires et élus, communiqués…)
- Entretien avec le Ministère en présentiel 24 février, 5 mai, 7 octobre, 9 novembre
- Échanges téléphoniques réguliers avec les conseillers du cabinet ministériel
- Plusieurs visios avec les conseillers du cabinet ministériel

- Journalistes / interviews téléphoniques, radiophoniques et télévisées

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Engagement du Ministère pour les salarié.e.s

- mise en place d'une sixième année d'étude avec des mesures de transition pour éviter une année blanche.

FPH Fonction Publique Hospitalière :

- mise en place d'une prime d'exercice médical de 240 euros étendue à l'ensemble des sages-femmes hospitalières titulaires et contractuelles.
- mise en place d'une nouvelle grille indiciaire en février 2022 avec une augmentation en moyenne de 22 points d'indice pour les sages-femmes de la FPH.
- doublement du taux de passage en grade 2 pour les 3 prochaines années soit 22% dans la FPH.
- rédaction d'une instruction sur la place de la sage-femme à l'Hôpital.
- création d'un groupe de travail sur la place de la sage-femme dans la société.

FPT Fonction Publique Territoriale

- mise en place d'une nouvelle grille indiciaire en février 2022 avec une augmentation en moyenne de 22 points d'indice pour les sages-femmes de la FPT.

Privé

- transposition des primes dans le secteur privé (FEHAP et FHP).

Engagement du Ministère pour les libérales:

- **Finalisation de la discussion sur l'avenant conventionnel n°5** entre la Caisse nationale d'assurance maladie et les syndicats professionnels incluant l'entretien post natal précoce pour une signature avant la fin de l'année ; *l'avenant 5 a été signé le 17 décembre 2021*

- **Publication du décret sur les maisons de naissance** suite à l'expérimentation ; *le décret n° 2021-1526 est paru le 26 novembre 2021 et un arrêté le 22 décembre 2021*

- **Publication du décret mettant en place la sage-femme référente** d'ici la fin de l'année, disposition prévue dans la loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, et le cadrage d'une négociation conventionnelle dans la foulée.

Les activités de l'UNSSF en 2021

Maisons de naissance :

suivi des discussions avec la DGOS et les parlementaires sur le décret, promis pour le 1 novembre et qui a finalement été publié le 27 novembre 2021

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044376702

Les actes de l'accompagnement global en MDN, PT et AAD feront partie de l'avenant 6 à négocier au 1er semestre 2022.

UNSSF

Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes

Construisons l'avenir ensemble !

Les activités de l'UNSSF en 2021

Crise sanitaire :

Participation aux visios de la DGS sur la gestion tests/vaccins , sur "femme enceinte et vaccination Covid-19"

Prisca Wetzel, Henny Jonkers, Joëlle Tilma, Gisèle Piroit, Laurence Cassé - nombreuses dates

Échanges mails avec des adhérents sur l'obligation vaccinale (communication le 25 août)

Infos DIPA (dispositif indemnisation perte d'activité), Cotations vaccinations

Certification Périodique / DGOS : participation à la réunion de lancement de la concertation et aux groupes de travail.

Henny Jonkers

L'UNSSF en 2022

En prévision 1er semestre 2022 :

- CNAM / finalisation avenant 5 et négociations avenant 6 / notre convention arrive à échéance en décembre 2022 : à dénoncer ? *L'avenant 5 a été signé le 17 décembre / les négociations sur l'avenant 6 doivent commencer mi-février*

- Ministère : maintien des échanges concernant les salariés (GT sur la place de la sage-femme à l'hôpital, gouvernance et place des coordonnateurs dans l'institution hospitalière, problème de la non reconnaissance des sages-femmes territoriales…)

- Envoi de documents et contacts aux candidats aux élections présidentielles

Votes :

34 présents

21 représentés

55 votants

nous proposons un vote “à main levée” pour les points suivants

- rapport d’activités *approuvé – 2 abstentions*
- rapport financier *approuvé – 2 abstentions*
- Montant adhésion 2022

120 euros 23 pour – 8 contre – 11 abstentions

Merci pour votre lecture et/ou votre participation.